



# ASSOCIATION « CHALET LE BIVOUAC »

## CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

**La personne responsable (individuel, famille, société) complète le formulaire de réservation sur le site internet « chaletlebivouac.ch ».**

Le montant forfaitaire indiqué doit impérativement être versé sur le compte sous-mentionné au plus tard 30 jours avant votre séjour, ce versement confirme définitivement la réservation. Faute de quoi la réservation n'est pas confirmée :

**Section de Vevey de l'ASSO / Chalet Le Bivouac / Daniel Siegrist / 1801 Mont-Pèlerin**

**CCP : 18 – 4225-1**

**IBAN : CH 26 0900 0000 1800 4225 1**

**BIC : POFICHBEXX**

Une annulation transmise moins de 10 jours avant la date et sans motif valable, entraîne une retenue de 100 frs sur le remboursement pour impossibilité de louer l'objet à si court terme.

A l'issue du séjour, le responsable informe le représentant de la commission du chalet des éventuels problèmes rencontrés ou autres suggestions nous permettant d'améliorer les conditions de séjour.

Par sa signature, la personne responsable confirme avoir pris connaissance des diverses informations et conditions de réservation et s'engage à les respecter.

### **Informations**

26 places réparties en 3 dortoirs de 6,8 et 12 lits. Cuisine et chauffage au feu de bois, possibilité de parquer 6 voitures, pas d'électricité (éclairage solaire). Accès difficile en hiver (ski de fond, ski de randonnée ou raquette à neige). Grande esplanade et broche à l'extérieur. Le refuge n'est ouvert que sur demande. Il y a tous les ustensiles de cuisine à disposition, y compris caquelons à fondue. Eau courante, douche froide.

**Le prix de location (selon saisons et demandes) est de 300 frs pour réserver le chalet au complet pour un weekend. Les tarifs pour des journées supplémentaires ou des locations en semaine seront communiqués selon la durée et le nombre de personnes. Des forfaits vous seront proposés.**

Les ordures ménagères sont débarrassées en fin de séjour par le locataire selon les règlements de sa commune de résidence.

**A son départ, le locataire laisse le chalet propre, rangé, portes et volets fermés.**



# ASSOCIATION « CHALET LE BIVOUAC »

## INFORMATIONS SUR LE CHALET

### Lieu:

Sis à Plan de Châtel, au pied du Folly, notre chalet se trouve sur la commune de Blonay avec une partie du terrain sur la commune de Montreux, aux coordonnées 561'860 / 147'790, carte nationale 1 : 25'000 No 1244 – Châtel-St-Denis, à une altitude de 1'512 mètres. Le chalet est à 100m au nord après le col de Plan de Châtel.

### Coordonnées:

Altitude: 1515m, Coordonnées plus précises : Lon 6.942104 Lat 46.480433 Coordonnées suisses :561870/147800 Accès: Depuis le vallon d'Orgevaux, situé au-dessus des Avants sur Montreux, suivre la route du Plan de Châtel. Au bout de cette route, il faut continuer par le chemin qui passe à gauche sous la bergerie. Arrivé sur le plateau du Plan de Châtel, il suffit de suivre le chemin qui continue tout droit.

### Accès:

**A pied**, skis ou raquettes tout au long de l'année avec plusieurs possibilités de point de départ (transports publics, parkings voitures).

**En voiture**, via le vallon d'Orgevaux, puis route sans issue, de Plan de Châtel, classée bordier autorisé (macaron nécessaire en cas de contrôle).

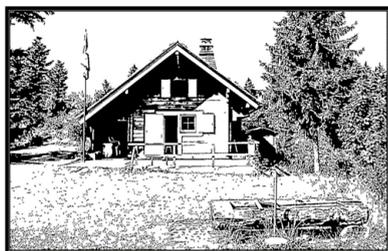
**En hiver**, parking à proximité du départ de la route de Plan de Châtel (1 heure de raquettes).

### Organisation du chalet :

- Au rez-de-chaussée, réfectoire, cuisine équipée (WC, lavabos, douche froide)
- A l'étage, 26 matelas répartis sur 3 dortoirs
- Eclairage électrique au moyen de panneaux solaires
- Chauffage au bois tout comme la cuisinière
- A l'extérieur, une terrasse de 20 m<sup>2</sup> complétée par une esplanade d'environ 400 m<sup>2</sup> protégée du bétail durant la période d'estivage.

### Entretien, nettoyage :

En quittant le chalet, il est nécessaire de laisser les lieux tels que vous les avez trouvés. Le cas échéant, le gardien donne les directives.



## ASSOCIATION « CHALET LE BIVOUAC »

### Gardiennage:

Parfois, un gardien s'occupe de nos hôtes durant leur séjour. De cas en cas, le chalet est mis sous la responsabilité de la personne responsable qui réserve le chalet.

<u>Tarifs</u>	<u>Membre</u>	<u>Non membre</u>
Journalier, par personne	Francs 10.00	Francs 20.00
Enfants, moins de 14 ans	Francs 5.00	Francs 5.00
Forfait Weekend, sa/dim	Francs 200.00	Francs 300.00
Par jour supplémentaire	Francs 40.00	Francs 60.00
Simple passage	Francs 5.00	Francs 5.00

### Don :

Si votre séjour ou votre passage en ces lieux vous a plu, une crousille est à disposition pour y déposer votre obole afin d'assurer le maintien et l'entretien de cet endroit privilégié.

### Livre d'or :

Plusieurs livres d'or retracent les activités et autres festivités depuis l'inauguration du chalet en 1928. N'ayez crainte de les consulter et surtout, ne vous gênez pas d'y laisser un message (pas de gribouillage, svp).